noins d'écoles



Proportion des écoles secondaires dont la stabilité pédagogique est supérieure à 63%*

P Réseau	WBE	15,4
	Officiel subventionné	8,2
	Libre subventionné	72,6
Localisation	Bruxelles-Capitale	31,7
	Brabant wallon	51,6
	Hainaut	54,3
	Liège	51,5
	Luxembourg	62,2
	Namur	52,7
Structure	Grande	65,2
	Moyenne	47,1
	Petite	36,8
ISE (Indice socio-économique)	Premier quartile ISE le plus faible	21,9
	Deuxième quartile	42,1
	Troisième quartile	63,2
	Quatrième quartile ISE le plus élevé	69,7

* Le taux de 63% représente la médiane de l'ensemble des établissements scolaires. Source: Direction générale du Pilotage du Système éducatif

ment, les avantages associés à la nomination se répercutent négativement sur les enseignants qui rentrent en fonction, avec des conditions d'emploi plus difficiles. La manière dont la carrière enseignante est organisée est un héritage d'une autre époque », soutient le patron de l'enseignement catholique. « Pour autant, il ne faut pas considérer que la stabilité est à tout prix désirable et désirée. Les jeunes enseignants, comme dans d'autres secteurs de la société, ont tendance à construire leur carrière professionnelle sur quelques années sans que cela ne soit vécu négativement.»

L'indicateur de stabilité ne devrait donc pas être vu comme un « indice de mal-être ». « Il est le reflet de dynamiques très différentes et d'une profession où nombreux sont les enseignants qui abandonnent en cours de carrière (lire par ailleurs) ou qui ne vont pas jusqu'au bout de leur carrière », conclut Sandrine Lothaire.

Ce qui a un impact favorable sur la stabilité de l'équipe pédagogique au sein de l'école et la possibilité de développer un projet pédagogique pérenne

Sandrine Lothaire Docteure en sociologie de l'éducation (UMons)

Un prof sur trois quitte sa fonction dans les cinq ans

En 2022-2023, dernières données disponibles, un enseignant sur trois avait quitté la fonction cinq années après son entrée dans le métier. C'est ce que révèlent les indicateurs de l'enseignement 2023. Un chiffre resté stable depuis 2019-2020. « Malheureusement, on ne peut pas dire que ce taux ait régressé de manière significative », examine Sandrine Lothaire, docteure en sociologie de l'éducation (UMons). « L'abandon des jeunes enseignants est avant tout le reflet du fonctionnement global du marché du travail dans le secteur. Ce qui met évidemment à mal la stabilité des équipes éducatives (lire par ailleurs).» La chercheuse pointe les

conditions d'emploi, les difficultés liées à la gestion de classe, le décalage entre les stages et la réalité du métier avec un sentiment d'efficacité personnelle dégradé. Autres obstacles: l'évolution des carrières et l'accès à la nomination, qui privilégient les enseignants chevronnés au détriment des plus jeunes, obligés d'enchaîner les remplacements. Parmi les enseignants les plus à risque de quitter

précocement la profession, celles et ceux qui ne détiennent pas de titre pédagogique. Toujours selon les données de l'administration, 60,4 % des enseignants qui ne disposent pas d'un diplôme pédagogique délaissent la fonction dans les cinq ans. Ils sont suivis par ceux qui ont un niveau d'étude secondaire (59,5 % d'abandon) et les titulaires d'un master (36,6 %). Les professionnels les plus protégés sont les bacheliers « instituteur primaire » (15,2 %) et les agrégés de l'enseignement secondaire inférieur (20,1 %). Si le taux d'abandon en début de carrière reste

stable, les mises en disponibilité volontaires pour départ avant la retraite (DDPR) sont en augmentation depuis la crise sanitaire: + 41,9% entre 2020 et 2022. Elles permettent au personnel de l'enseignement, nommé à titre définitif, de bénéficier d'un aménagement de leur fin de carrière. La prise de DPPR avait significativement chuté depuis la réforme de 2012 sur les fins de carrière dans l'enseignement et la réforme fédérale des pensions de 2014. Et ce, contrairement aux mises en disponibilité pour maladie qui elles n'ont cessé de progresser (+ 118,5 % entre 2014 et 2022). C.HN

ÉTATS-UNIS

Ce que risque Trump s'il ne fournit pas lundi une caution d'un demi-milliard de dollars



Donald Trump doit fournir d'ici lundi à la justice de New York la garantie qu'il paiera près d'un demi-milliard de dollars d'amendes pour fraudes financières au sein de son empire immobilier, après sa condamnation au civil en février. Lui et ses deux fils adultes, Donald Jr et Eric, ont fait appel d'un jugement retentissant du juge new-yorkais Arthur Engoron les condamnant le 16 février à environ 464 millions de dollars de réparations financières, quelque 355 millions et 100 millions d'intérêts pour Donald Trump, huit millions de dollars plus intérêts pour ses fils.

Mais que se passera-t-il si l'homme d'affaires ne peut garantir d'ici au lundi 25 mars qu'il s'acquittera de cette somme astronomique en apportant une caution iudiciaire?

L'ex-occupant républicain de la Maison-Blanche dénonce toujours « une chasse aux sorcières politique » menée selon lui par la procureure générale de l'Etat de New York Letitia James, « raciste et corrompue », et le juge Engoron « contrôlé par la clique des Démocrates ». La magistrate afro-américaine – élue du Parti démocrate et qui jouit d'une fonction et d'un rôle politique à New York - a réussi à faire condamner le trio Trump le mois dernier.

Un jugement que l'ancien président qualifie de « bidon » et contre lequel il a formé au moins deux appels distincts : devant une cour d'appel et auprès de juges d'une section d'appel de la Cour suprême new-yorkaise.

M^{me} James lui a accordé un délai de 30 jours pour fournir sa caution, une échéance qui arrive à terme lundi. Si toutes les voies d'appel sont épuisées, Donald Trump « pourrait vendre ses biens immobiliers ou le patrimoine qui y est rattaché, tenter de décrocher un prêt bancaire ou même se déclarer en faillite personnelle », énumère le professeur Tobias. AFP

WALLONIE

Meurtre d'un agent au dépôt TEC de **Verlaine**

Le corps sans vie d'un chauffeur de bus a été découvert par des collègues jeudi matin au dépôt TEC de Verlaine, en province de Liège. Le décès du chauffeur est bien lié à un meurtre, avait indiqué le premier substitut du parquet de Liège, lors d'une conférence de presse jeudi après-midi. Selon les premiers éléments de l'enquête, cet homicide ne serait pas lié à la qualité de chauffeur de la victime. Le conducteur a fait l'objet de seize coups de couteau, dont quatre portés au niveau de l'artère jugulaire.

La société de transport indique par ailleurs qu'elle a mis à disposition du parquet tous les éléments permettant de faire progresser l'enquête. Des images de caméras de surveillance du dépôt de Verlaine ont notamment été transmises aux autorités judiciaires. Le bâtiment, qui abrite douze bus TEC au total, est actuellement mis sous scellé pour les besoins de l'enauête. BELGA

FRANCE

Affaire Grégory: l'enquête relancée

Ce mercredi 20 mars, la cour d'appel de Dijon a accédé à la demande des avocats des parents du petit Grégory Villemin qui demandaient de nouveaux actes d'enquête pour élucider la mort de leur enfant, selon les informations de RTL. La cour ordonne un complément d'analyse ADN avec des rapprochements encore non effectués, l'idée étant de rapprocher des ADN retrouvées autour de la scène de crime avec les ADN des protagonistes du dossier. AFP

